

Nos mesures phares pour une région féministe



Avec
STÉPHANIE MODDE
Tête de liste régionale
écologiste et solidaire



REJOIGNONS-NOUS

- web : ecologistesetsolidaires.fr
- instagram : [@ecologistesetsolidaires](https://www.instagram.com/ecologistesetsolidaires)
- twitter : [@moddeecologiste](https://twitter.com/moddeecologiste)
- facebook : [Ecologistes et Solidaires Bourgogne-Franche-Comté](https://www.facebook.com/Ecologistes-et-Solidaires-Bourgogne-Franche-Comte)
- @ courriel : contact@ecologistesetsolidaires.fr





STÉPHANIE MODDE
Côte-d'Or



ANNA MAILLARD
Doubs



NATHALIE CHARVY
Nièvre



MARIE-CLAIRE THOMAS
Haute-Saône



CLAIRE MALLARD
Saône-et-Loire



PASCAL BLAIN
Jura



ÉRIC OTERNAUD
Territoire de Belfort



MATHIEU BITTOUN
Yonne

Une région féministe aux côtés des entreprises

La Région est l'autorité légitime en matière de développement économique. Elle a donc un rôle essentiel à jouer dans l'accompagnement des entreprises vers des pratiques vertueuses. N'oublions pas que les entreprises voient leurs résultats financiers s'améliorer lorsque la composition de leurs conseils d'administration est plus équilibrée entre hommes et femmes (FMI-2018) !

COMMENT ?

- Les aides aux entreprises auront un critère de respect de l'égalité salariale et de la représentation des femmes dans le processus de décision. Les entreprises vertueuses auront un bonus.
- Les cheffes d'entreprises seront systématiquement valorisées lors des prix régionaux, salons d'entreprises, dans les supports de communication régionale

mais également via l'octroi renforcé des prêts solidaires avec les réseaux France Initiative et France Active.

- Depuis le 1^{er} mars, les entreprises d'au moins 50 salarié.e.s doivent calculer et publier leur index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et en faire publicité tous les ans. La Région viendra les accompagner sur la prise en charge des points de progression sur lesquels agir quand ces disparités sont injustifiées.

Une région féministe avec un partage du pouvoir

PROPOS SUR NOS FEMMES TÊTES DE LISTE

Nous voulons aller plus loin. Pour devenir une région féministe, les femmes et les hommes doivent partager le pouvoir.

COMMENT ?

- Les associations et entreprises subventionnées justifieront de leurs Conseils d'administration paritaires avec une répartition des responsabilités ne soit pas genrée.
- Nos budgets seront sensibles au genre, suivis par une vice-présidence à l'égalité.



Une région féministe jusque dans ses ressources humaines

Parce que c'est dans le traitement de ses agents que se reconnaissent la qualité des personnes en responsabilité, nous, écologistes, contribuerons à faire de l'administration régionale un modèle d'égalité. En effet, même dans une administration publique, les écarts de revenus et de progression de carrière sont largement visibles (écart moyen de salaire net de 18,19 % en 2015 selon la Direction générale de l'administration et de la fonction publique). Les postes de pouvoir sont confiés aux hommes quand le personnel d'entretien en bas de l'échelle de salaire est féminin.

COMMENT ?

- En mettant au cœur du management et de la ressource humaine les salaires égaux et les progressions de carrière non genrées.
- En encourageant les pères de famille à prendre leurs congés parentaux et du temps partiel jusqu'aux trois ans de leurs enfants.
- En portant une attention particulière aux formations des agents féminins vers des sujets habituellement réservés aux hommes et inversement.
- En mettant en place une politique active et ambitieuse de lutte contre le harcèlement et de prévention du burn-out.
- En favorisant la communication non-violente, l'empathie, la bienveillance comme méthodes de travail entre agents et avec les élu.e.s.
- En nommant des élues référentes pour toute question de violences au sein du Conseil régional, en lien avec la vice-présidente à l'égalité.
- En sensibilisant et formant les équipes du Conseil régional, les élu.e.s, le personnel en lycées aux violences sexuelles et sexistes.

Une région féministe sensible aux conditions de vie des femmes

COMMENT ?

- Encourager la recherche et les pôles santé concernant les maladies spécifiques aux femmes.
- Pour sortir des logiques sécuritaires et de contrôle, créer des postes de médiateurs régionaux de la tranquillité publique dans les bases de loisirs, les lycées, les transports.
- Pérenniser les associations œuvrant en faveur de l'égalité femme-homme en privilégiant les subventions de fonctionnement et non la logique concurrentielle et chronophage des appels à projets.
- Signer et promouvoir auprès des autres collectivités la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes.
- Sensibiliser et encourager le regard féminin (female gaze) dans les œuvres artistiques (cinéma, littérature, musique, etc.).
- Promouvoir via les budgets sensibles au genre, l'égalité dans le développement entre autres de la pratique sportive.



Une région féministe contre l'invisibilisation des femmes



Les femmes sont absentes de la sphère publique. Elles sont représentées à 27 % dans les médias comme femmes politiques, sont peu mobilisées en tant qu'expertes (35 %) et ont globalement un taux de présence dans les médias de 17 % ! (INA1 & CSA2 2019)

COMMENT ?

La communication inclusive sera la seule autorisée dans les modes de communication du Conseil régional.

- Images de femmes dans les métiers dits masculins pour la formation



professionnelle, images d'hommes dans les métiers du soin par exemple.

- Écriture épicienne et inclusive pour déconstruire les présupposés genrés.
- Les femmes de pouvoir bourguignonnes et franc-comtoises seront mises en avant : présidentes et dirigeantes d'association, femmes politiques et élues locales, cheffes d'entreprises et chargées de direction, agricultrices et porteuses de projet innovants.

Une région féministe au service des lycéen.ne.s et des étudiant.e.s

COMMENT ?

- Valoriser la formation professionnelle des métiers essentiels et des métiers du soin, typiquement féminins aujourd'hui.
- Mettre en place une veille quant aux violences sexuelles dans les lycées et centres de formation (formation

du personnel, cellule de veille, identification de personnes ressources dans l'établissement).

- Renforcer la promotion de l'égalité femme-homme et la sensibilisation à la lutte contre les discriminations dans les lycées, les centres de formations des apprentis (CFA) et dans l'enseignement supérieur.

- Former les femmes à la prise de parole. Les inciter à décider par elles-mêmes sans pression de leur environnement lors de leurs études et ce dès le lycée.
- Un Conseil régional des jeunes strictement paritaire, au niveau des jeunes comme de leurs représentant.e.s.